

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12050**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Développeur nouvelles technologies

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) de la branche professionnelle des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils - Fonds d'assurance formation ingénierie études et conseil (Fafiec)	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3018 - Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils et sociétés de conseil

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le développeur nouvelles technologies a pour mission de suivre le cahier de spécifications établi afin de développer une application logicielle répondant aux fonctionnalités attendues.

Les appellations similaires ou proches dans le référentiel des métiers de la Branche sont les suivantes :

- Chargé de développement applications informatiques,
- Développeur,
- Ingénieur développement,
- Ingénieur d'étude,
- Analyste-programmeur,
- Analyste réalisateur.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

A1 - Analyse du besoin et modélisation d'une application informatique

A2 - Création d'une application informatique

A3 - Mise en œuvre de l'intégration continue

A4 - Maintenance et évolution de l'application informatique

Compétences attestées

Le (la) titulaire est capable de :

- Analyser et formaliser les besoins fonctionnels et les contraintes du client relatifs au développement d'une application informatique
- Modéliser les besoins à l'aide des méthodes Merise et UML en utilisant les outils adaptés à l'architecture technique et fonctionnelle
- Concevoir les interfaces Homme/Machine et les services associés à l'aide d'un prototype d'interface utilisateur et en intégrant les services dans le schéma d'architecture
- Définir et formaliser des cas de tests afin de vérifier, avant le lancement de l'application informatique, la conformité de la solution proposée au regard de la demande et des critères qualité définis.
- Formaliser un plan de développement logiciel en vue de la validation par le client de la solution proposée.
- Développer tout ou partie d'une application en utilisant le langage de programmation (Java, JavaScript, Python, .net...) adapté à l'environnement utilisé et dans le respect du Plan d'Assurance Qualité (PAQ)
- Elaborer les jeux d'essai afin de réaliser les différents tests liés au développement (tests unitaires, tests d'intégration, tests de non régression et tests de vulnérabilité)
- Rédiger les procédures d'installation et d'exploitation en expliquant l'environnement technique et fonctionnel.

- Documenter l'application et déployer un système de gestion des informations de l'application (« Knowledge Management »)
- Créer et mettre en place une infrastructure de suivi et de résolution des incidents en utilisant les outils adaptés (« Issue tracking system », « ticketing »)
- Concevoir le plan de maintenance corrective et/ou évolutive afin d'assurer la maintenance des applications
- Analyser les impacts d'un développement fonctionnel en utilisant des tests de non régression et d'intrusion
- Configurer et administrer les postes de travail et les serveurs de la plateforme de développement en respectant les procédures d'installation et de configuration
- Mettre en place un système de veille technologique afin d'anticiper l'évolution de l'application
- Appliquer une méthode de gestion de projet adaptée tout au long du développement de l'application

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le Développeur Nouvelles Technologies est amené à intervenir dans de nombreux secteurs d'activités. L'exercice du métier de Développeur Nouvelles Technologies au sein de ces entreprises peut varier en fonction de plusieurs facteurs :

- La taille de l'entreprise (TPE, PME, grandes entreprises) ;
- Le secteur d'activité de l'entreprise (Entreprise de Service du Numérique ou Editeur de logiciels) ;
- Le secteur d'activité de l'application informatique (gestion, paie, production, commercial, communication, sécurité) ;
- L'historique de l'application informatique.

Chargé de développement applications informatiques, Développeur, Ingénieur développement, Ingénieur d'étude, Analyste-programmeur, Analyste réalisateur.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1805 : Études et développement informatique

Réglementation d'activités :

Aucune habilitation n'est nécessaire pour exercer l'activité

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le CQP DNT est composé de 4 blocs de compétences :

Bloc n°1 : Analyse du besoin et modélisation d'une application informatique

Bloc n°2 : Création d'une application informatique

Bloc n°3 : Mise en œuvre de l'intégration continue

Bloc n°4 : Maintenance et évolution de l'application

Pour accéder au CQP DNT suite à un parcours de formation, le candidat doit :

- avoir validé préalablement les 4 blocs de compétences évalués (au travers de mises en pratique professionnelle reconstituées)
- puis passer une évaluation finale (un rapport de synthèse sur la gestion d'un projet de développement informatique suivi d'un entretien) organisée devant un jury professionnel. Cette évaluation finale vise à évaluer le métier dans sa globalité à travers les compétences relatives à la gestion d'un projet.

Dans le cadre d'un parcours par capitalisation des blocs de compétences, ces derniers sont acquis définitivement et capitalisables 5 années pour obtenir le CQP dans sa totalité.

Dans le cadre de l'accès au CQP DNT suite à une VAE, les compétences sont évaluées au travers du dossier de validation et un entretien devant un jury VAE. En cas de validation partielle, les composantes des blocs de compétences sont acquises définitivement.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 12050 - Mise en œuvre de l'intégration continue</p>	<p>Descriptif de la certification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédiger les procédures d'installation et d'exploitation en expliquant l'environnement technique et fonctionnel. - Documenter l'application et déployer un système de gestion des informations de l'application (« Knowledge Management ») - Créer et mettre en place une infrastructure de suivi et de résolution des incidents en utilisant les outils adaptés (« Issue tracking system », « ticketing ») <p>Modalités d'évaluation : Mise en pratique professionnelle reconstituée pour laquelle le candidat devra produire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les procédures d'installation et d'exploitation de l'application - La documentation de l'application informatique - Une infrastructure de suivi et de résolution des incidents - Un système de gestion des informations (données et procédures) de l'application <p>Modalités de certification : Validation par le jury paritaire national du Bloc de Compétences matérialisée par un certificat</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 12050 - Maintenance et évolution de l'application</p>	<p>Descriptif de la certification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir le plan de maintenance corrective et/ou évolutive afin d'assurer la maintenance des applications - Analyser les impacts d'un développement fonctionnel en utilisant des tests de non régression et d'intrusion - Configurer et administrer les postes de travail et les serveurs de la plateforme de développement en respectant les procédures d'installation et de configuration - Mettre en place un système de veille technologique afin d'anticiper l'évolution de l'application <p>Modalités d'évaluation : Mise en pratique professionnelle reconstituée permettant au candidat la production d'un plan de maintenance corrective et évolutive de l'application.</p> <p>Modalités de certification : Validation par le jury paritaire national du Bloc de Compétences matérialisée par un certificat</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 12050 - Analyse du besoin et modélisation d'une application informatique	<p>Descriptif de la certification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser et formaliser les besoins fonctionnels et les contraintes du client relatifs au développement d'une application informatique - Modéliser les besoins à l'aide des méthodes Merise et UML en utilisant les outils adaptés à l'architecture technique et fonctionnelle - Concevoir les interfaces Homme/Machine et les services associés à l'aide d'un prototype d'interface utilisateur et en intégrant les services dans le schéma d'architecture - Définir et formaliser des cas de tests afin de vérifier, avant le lancement de l'application informatique, la conformité de la solution proposée au regard de la demande et des critères qualité définis. - Formaliser un plan de développement logiciel en vue de la validation par le client de la solution proposée <p>Modalités d'évaluation : Mise en pratique professionnelle reconstituée portant sur la réalisation d'un plan de développement logiciel</p> <p>Modalités de certification : Validation par le jury paritaire national du Bloc de Compétences matérialisée par un certificat.</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 12050 - Création d'une application informatique	<p>Descriptif de la certification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer tout ou partie d'une application en utilisant le langage de programmation (Java, JavaScript, Python, .net...) adapté à l'environnement utilisé et dans le respect du Plan d'Assurance Qualité (PAQ) - Elaborer les jeux d'essai afin de réaliser les différents tests liés au développement (tests unitaires, tests d'intégration, tests de non régression et tests de vulnérabilité) <p>Modalités d'évaluation : Mise en pratique professionnelle reconstituée portant sur la production d'une application informatique</p> <p>Modalités de certification : Validation par le jury paritaire national du Bloc de Compétences matérialisée par un certificat</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury composé de 50% de membres de salariés et de 50% de membres d'employeurs.
En contrat de professionnalisation	X		Jury composé de 50% de membres de salariés et de 50% de membres d'employeurs.
Par candidature individuelle	X		Jury composé de 50% de membres de salariés et de 50% de membres d'employeurs.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X		Jury VAE composé de 2 membres de la CPNEFP (1 représentant des salariés et 1 représentant des employeurs) et de 2 professionnels habilités par la CPNEFP.

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3 décembre 2010 publié au Journal Officiel du 22 décembre 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé Certificat de qualification professionnelle Développeur nouvelles technologies avec effet au 22 décembre 2010, jusqu'au 22 décembre 2015.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans avec effet au 22 décembre 2015, jusqu'au 4 janvier 2024.

Pour plus d'informations

Statistiques :

172 CQP délivrés de 2011 à 2017

Autres sources d'information :

<https://moncqp.fafiec.fr/choisir-son-cqp/cqp-dnt.html>

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Lieu(x) de certification :

FAFIEC

25, quai Panhard et Levassor 75013 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

<https://moncqp.fafiec.fr/choisir-son-cqp/cqp-dnt.html>

Historique de la certification :